

LA JUSTICE FACE À LA CRISE SANITAIRE



LE 3 MAI
EN 2021

9H30
18H

● EN DIRECT SUR
courdecassation.fr



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE



COUR DE CASSATION

LA JUSTICE FACE À LA CRISE SANITAIRE

programme

9h30-10h

PROPOS INTRODUCTIFS

Chantal ARENS, première présidente de la Cour de cassation
François MOLINS, procureur général près la Cour de cassation

PROLOGUE

10h-10h45

L'état d'urgence sanitaire : aspects historiques,
juridiques et institutionnels

Anne LEVADE, professeure de droit public à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

PREMIÈRE TABLE-RONDE

modérée par **Monsieur Bruno PIREYRE**, président de la deuxième chambre civile
de la Cour de cassation

10h45-12h30

Regards croisés sur les conséquences de l'état
d'urgence sanitaire

Jean-Denis COMBEXELLE, membre du Conseil d'Etat, président honoraire de
la section du contentieux

Yaël BRAUN-PIVET, présidente de la commission des lois constitutionnelles, de la
législation et de l'administration générale de la République de l'Assemblée nationale

François-Noël BUFFET, président de la commission des lois constitutionnelles, de
législation du suffrage universel, du règlement et d'administration générale du Sénat

Dominique LOTTIN, membre du Conseil constitutionnel

DEUXIÈME TABLE-RONDE

modérée par **Monsieur Frédéric DESPORTES**, premier avocat général de la
chambre criminelle de la Cour de cassation

14h30-16h

L'office du magistrat judiciaire pendant et après
la crise sanitaire en matière pénale

Vincent LESCLOUS, procureur général près la cour d'appel de Bordeaux

Pascale LABROUSSE, conseillère à la chambre criminelle de la Cour de cassation

François MOLINIÉ, président de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour
de cassation

TROISIÈME TABLE-RONDE

modérée par **Monsieur Bruno CATHALA**, président de la chambre sociale de la
Cour de cassation

16h15-17h45

L'office du juge pendant et après la crise sanitaire
en matière civile, économique et sociale

Paul-Louis NETTER, président du tribunal de commerce de Paris

Xavier RONSIN, premier président de la cour d'appel de Rennes

17h45-18h

SYNTHÈSE

Anne LEVADE, professeure de droit public à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne